

# CANTENAY-EPINARD (Maine-et-Loire) - Mention spéciale 2018

## Intitulé du projet : « Aménagement des Bords de Mayenne »



### **Localisation et échelle du projet :**

Peuplée de 2 150 habitants, la commune est située au Nord d'Angers (Maine et Loire -49-) au bord de la Mayenne. Le projet s'articule autour de l'aménagement des bords de la Mayenne pour répondre à la question du développement touristique. La « basse vallée », dont l'environnement naturel est remarquable, est un atout que les élus vont utiliser avec méthode et opiniâtreté au cours de deux mandats successifs. L'ensemble des travaux d'aménagement et de construction est situé à l'entrée de la commune depuis la passerelle en traversée de la Mayenne jusqu'au pôle culturel baptisé « la Passerelle », et le réaménagement des espaces publics du ponton flottant en bord de rivière. Le projet s'étire sur un kilomètre environ incluant un secteur inondable laissé en « gestion naturelle ».

### **Objectifs de l'aménagement**

- Développement de l'offre touristique et mise en valeur des atouts économiques de la commune avec la qualification d'un lieu de vie et de loisirs : guinguette, halte fluviale, ponton flottant, espace multi-activités, théâtre de verdure, pavillon d'accueil, point info-tourisme
- Circulations et connexions avec la ville :
  - Réconciliation entre la ville et sa rivière avec la mise en lecture de la Mayenne depuis l'entrée du bourg par une ouverture du paysage
  - Renaturation d'espaces artificialisés redonnant une lecture harmonieuse et unifiée à l'entrée de bourg
- Mise en réseau du projet avec les itinéraires cyclo-piétons environnants et les commerces et services de la commune

Le Jury a salué ce projet en lui donnant une mention spéciale car c'est un très bon exemple de requalification paysagère simple, intelligent et efficace. La création à l'entrée du bourg de cet ensemble cohérent d'espaces (ouverts et bâtis) d'accueil culturel et touristique répond clairement à une demande de qualification de cet espace en lieu de vie et de loisirs. La commune est dorénavant identifiée et repérée comme « pôle touristique des basses terres angevines ». La valorisation du paysage, urbain et naturel a pu être faite grâce à un travail participatif entre différents acteurs qui a travaillé sur l'identité de la commune. La conception durable du projet est également à mettre en avant avec l'ouverture du paysage, la renaturation d'espaces artificialisés un choix de palette végétale plus locale et peu sophistiquée, la réhabilitation des prairies humides et la remise en « liberté » naturelle des berges. Enfin, la création de connexions avec les nouveaux équipements urbains (voies piétonnes, escaliers) et avec le centre-bourg apporte l'harmonie d'ensemble.

Coût total des opérations :

2 500 000 € HT aménagement des parties basses

1 300 000 € HT le bâtiment culturel « la Passerelle » et le square haut.

Etat d'achèvement : Les travaux sont terminés depuis 2016

Partenaires techniques :

- Agence VU D'ICI – Paysage et urbanisme,
- ALTHIS – Bureau d'études ingénierie,
- PRAGMA – Bureau d'études VRD,
- Atelier BELENFANT DAUBAS, architectes
- ALTER SERVICE - Maître d'Ouvrage Délégué
- CAUE 49 – pour la programmation
- Service du CONSEIL DÉPARTEMENTAL 49 pour la RD 107.

Partenaires financiers :

- Région Pays de Loire,
- Conseil Départemental du Maine et Loire,
- Communauté Urbaine Angers Loire Métropole.